

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
23 Juin 2017

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 29

OBJET :
**02. PROGRAMME DE
LA 20^{ème} FETE DE LA
LYS. FIXATION DES
PRIMES DE
PARTICIPATION.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le 06/07/2017

ID : 059-215904004-20170630-03072017-002-1400



L'an deux mil-dix-sept, le Trente JUIIN à quinze heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Frankie Adjoints – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – M. MABRIEZ Philippe – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – Mme DUMONT Catherine – Mme ADONEL Louise Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Mme CARON Sophie – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – Mme BOUVET Margaret – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. MILLE Cédric – M. PARENT Jacques – M. LORIDAN Bernard – Mme DI PENTA Anna **donnant délégations respectives** à M. BAUDRY José – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DUYCK Joël – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. DIDELOT Bernard – M. HUE Jean-Luc – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme ADONEL Louise.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, le programme de la 20^{ème} fête de la lys du 2 juillet 2017.

Il propose ensuite d'allouer des primes pour la réalisation de celles-ci aux sociétés et groupements qui y participeront.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve dans son ensemble les dépenses suivantes :

• Activités nautiques – Boaz concept :	3 349,20 €
• Structures gonflables – Locafête :	466,00 €
• Repas bénévoles :	200,00 €
• Trampoline :	600,00 €
• Bateaux + piscine :	400,00 €
	<hr/>
	5 015,20 €

Ces prestations seront effectuées sur présentation de factures et imputées à l'article 6232 du budget communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes aux associations participantes :

• Harmonie municipale :	200,00 €
• Comité des Fêtes : (Animation montgolfière)	600,00 €
	<hr/>
	800,00 €

Les dépenses seront imputées au compte 65748 du Budget Communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.